



## Soutien immédiat aux activités littéraires

[modalités]

### **LES OBJECTIFS**

- ✎ Améliorer et faciliter les conditions d'exercice des bénéficiaires dans un projet de création en cours ;
- ✎ Répondre de manière réactive à un besoin d'investissement lié à un projet de création littéraire ou paralittéraire d'un.e auteur.trice ou d'un collectif d'auteur.trices du territoire ;
- ✎ Accompagner la résolution d'une difficulté en apportant une aide financière ponctuelle, limitée dans le temps et dans son montant ;
- ✎ Faciliter la professionnalisation et l'autonomie des auteur.trices du territoire.

### **Contrat de filière 2021-2023**

**Dates de dépôts et liens vers les formulaires en ligne sur**

**<https://alca-nouvelle-aquitaine.fr/fr/livre/animation-du-contrat-de-filiere>**

## RENSEIGNEMENTS

---

**Pour tout renseignement pour les professionnels domiciliés dans les départements : 33, 40, 47, 64**

Contactez **Marion Colin** / [marion.colin@alca-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:marion.colin@alca-nouvelle-aquitaine.fr)

Site de Bordeaux – Méca – 5 parvis Corto-Maltese – CS 81993 – 33088 Bordeaux cedex

05 47 50 10 17

--

**Pour tout renseignement pour les professionnels domiciliés dans les départements : 19, 23, 24, 87**

Contactez **Lucas Breuil** / [lucas.breuil@alca-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:lucas.breuil@alca-nouvelle-aquitaine.fr)

Site de Limoges - 24, rue Donzelot - 87000 Limoges

05 55 77 48 38

--

**Pour tout renseignement pour les professionnels domiciliés dans les départements : 16, 17, 79, 86**

Contactez **Sylvia Loiseau** / [sylvia.loiseau@alca-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:sylvia.loiseau@alca-nouvelle-aquitaine.fr)

Site de Poitiers - 62, rue Jean-Jaurès - 86000 Poitiers

05 49 88 80 05

## LES BÉNÉFICIAIRES

---

Cette aide s'adresse aux écrivain.es, traducteur.trices littéraires, illustrateur.trices, dessinateur.trices, scénaristes de bande-dessinée, photographes et collectif d'auteur.trices :

- ✎ bénéficiant d'un contrat à compte d'éditeur pour un projet de création « littéraire » en cours (condition principale pour l'attribution d'une aide) ;
- ✎ Si le projet est lié à une activité paralittéraire : seules les demandes émanant d'une œuvre publiée et diffusée pourront être acceptées ;
- ✎ ayant leur domicile principal en Nouvelle-Aquitaine ;
- ✎ ayant publié au moins un livre à compte d'éditeur, depuis moins de 5 ans.

### Ne sont pas éligibles :

- ✎ les auteur.trices non édités.es, autoédités.es, édités.es à compte d'auteur ;
- ✎ les auteur.trices n'ayant pas de contrat d'édition pour projet de création en cours ;
- ✎ les auteur.trices ayant bénéficié de la part du Centre national du livre d'une bourse d'année sabbatique ou d'une aide à la création dans les 12 mois précédant la date de dépôt de la demande ou pour le même projet ;
- ✎ les auteur.trices ayant bénéficié de la part de la Région Nouvelle-Aquitaine d'une aide à l'écriture, l'illustration ou traduction, d'une résidence de création dotée d'une aide ou d'une aide à ce dispositif sur le territoire, dans les 3 ans précédant la date de dépôt de la demande.

## PROJET ELIGIBLE

---

### Projet éligible :

- ❖ Acquisition de matériel informatique (ordinateur, tablette graphique... ) ;
- ❖ Acquisition de petits matériels et d'outils de travail : petits matériels informatiques (disque dur, adaptateurs...) et tout matériel nécessaire à l'exercice habituel de la création (logiciel de création, appareil photo, matériel de dessin ou de peinture... ) ;
- ❖ Frais liés aux réparations informatiques : intervention informatique, réparation d'ordinateur, de tablette ;
- ❖ Frais de documentation (seulement liés à la bonne réalisation du projet en cours) : banque d'images, livres, abonnements revues professionnelles, dictionnaires professionnels.

## **MODALITE D'ETUDE DES DEMANDES**

---

Le soutien immédiat aux activités littéraires est coordonné par ALCA, avec une étude partagée entre la DRAC Nouvelle-Aquitaine et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les demandes sont étudiées et soumises à l'avis d'un comité de sélection composé par des représentants d'ALCA Nouvelle-Aquitaine.

Les auteur.trices devront formuler une demande écrite et motivée auprès d'ALCA Nouvelle-Aquitaine. S'ils sont salariés pour une autre activité, leurs revenus seront pris en considération par le comité de sélection pour l'étude de leur demande.

## **FINANCEMENT ET VERSEMENT DE L'AIDE**

---

### **Montant attribuable :**

- ❖ L'aide ne peut être attribuée qu'une seule fois tous les 3 ans par auteur.trice ou collectif.
- ❖ Le montant de l'aide est compris entre 500 € minimum et 1 000 € maximum dans une limite de 70% du coût total du projet HT.
- ❖ Le principe est celui d'une avance sur présentation de devis. La demande de soutien doit précéder la dépense, l'aide ne peut pas être accordée rétroactivement.

\*\*

### **Clause d'engagement consécutif à l'obtention d'une aide matérielle**

L'auteur.trice bénéficiant d'une aide au titre de l'aide à l'équipement s'engage :

- ❖ à prendre contact avec ALCA Nouvelle-Aquitaine pour un suivi approfondi ;
- ❖ à informer la Région Nouvelle-Aquitaine, la DRAC Nouvelle-Aquitaine et ALCA Nouvelle-Aquitaine de l'évolution du projet ;
- ❖ à faire parvenir un exemplaire du livre à parution à ALCA Nouvelle-Aquitaine.

Au moment de la publication, la mention « L'auteur.trice de cet ouvrage a bénéficié d'une aide à la création de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la DRAC Nouvelle-Aquitaine et d'ALCA Nouvelle-Aquitaine » sera apposée sur le livre édité.

## **PROCEDURE DE DEMANDE ET D'ATTRIBUTION**

---

- 1 – Remplissez en ligne le dossier de demande de « Soutien immédiat à la création littéraire ».
- 2 – Votre demande est instruite conjointement par ALCA Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine et la DRAC Nouvelle-Aquitaine.
- 3 – Trois comités d'études des demandes ont lieu par an. La réponse à votre demande vous parviendra par courriel précisant le montant attribué.
- 4 – À la réalisation de votre projet, vous adressez les justificatifs de dépenses à ALCA Nouvelle-Aquitaine.
- 5 – Remboursement dans les 3 semaines qui suivent la réception de vos justificatifs.

## **CONSTITUTION DU DOSSIER DE DEMANDE**

---

La constitution des dossiers de demande d'aide au titre du contrat de filière « Livre en Nouvelle-Aquitaine » est dématérialisée. La demande se fait en ligne sur la plateforme Limesurvey.

Votre dossier est suivi par votre interlocutrice privilégiée, en fonction de votre département.

### **1 – Complétez le formulaire de demande d'aide au titre du Soutien immédiat à la création littéraire**

Ce formulaire regroupe les éléments nécessaires à la connaissance de votre situation professionnelle et de votre parcours d'auteur.trices et/ou de collectifs d'auteur.trices. Il permet ensuite de présenter votre projet et préciser votre situation financière. Vous pouvez à tout moment interrompre votre démarche en ligne et revenir plus tard compléter le formulaire.

### **2 – Pièces à joindre**

En fin de formulaire, vous devez joindre plusieurs documents et pièces justificatives. Nous vous conseillons de préparer et mettre en forme (signature, scans, pdf...) ces documents à l'avance :

- **justificatif de domicile** daté de moins de deux mois ;
- **1 lettre de motivation**, signée manuellement et adressée au directeur général d'ALCA Nouvelle-Aquitaine, précisant le titre de votre projet, le montant de l'aide demandée, ainsi que les motivations de votre demande
- **note d'intention : descriptif et/ou synopsis** de votre projet en une page minimum ;
- **extraits significatifs** du travail en cours d'écriture :
  - une vingtaine de pages pour les projets littéraires ;
  - pour les illustrateurs envoi d'une maquette et d'au moins trois planches réalisées.
- **curriculum vitae récent** ;
- **bibliographie complète** de vos livres publiés à compte d'éditeur :
  - titre, noms des éventuels.elles coauteur.trices, édition, année de publication, genre littéraire ;
- **contrat d'édition concernant le projet ou lettre d'intention de l'éditeur.trice pressentie** ;

- **attestation sur l'honneur**, certifiant l'exactitude et la sincérité des informations contenues dans votre dossier ;
- **tout document jugé utile** à votre demande ;
- **Votre dernier livre publié ou sélection de l'un de vos ouvrages du même domaine littéraire que votre projet** :
  - soit au format PDF via le formulaire en ligne ;
  - soit en deux exemplaires envoyés à l'adresse :

**Pour les départements 33, 40, 64 et 47** : ALCA Nouvelle-Aquitaine Site de Bordeaux / Pôle vie littéraire (contrat de filière) Méca – 5, parvis Corto-Maltese 33000 Bordeaux

**Pour les départements 19, 23, 24 et 87** : ALCA Nouvelle-Aquitaine Site de Limoges / Pôle vie littéraire (contrat de filière) 24, rue de Donzelot 87000 Limoges

**Pour les départements 16, 17, 79 et 86** : ALCA Nouvelle-Aquitaine Site de Poitiers / Pôle vie littéraire (contrat de filière) 62, rue Jean-Jaurès 86000 Poitiers

*L'inexactitude des renseignements portés sur ce dossier conduira à l'ajournement de la demande. Pendant l'instruction du dossier, toute modification inhérente au projet devra nous être signalée dans les meilleurs délais. Tout dossier incomplet sera ajourné.*

#### **Traitement et confidentialité des données**

*Les données à caractère personnel collectées dans ce formulaire sont susceptibles de faire l'objet d'un traitement automatisé ou non par ALCA Nouvelle-Aquitaine, La MÉCA, 5 parvis Corto Maltese, CS 81993, 33088 Bordeaux cedex, représentée par Bruno Boutleux en sa qualité de président. Seule ALCA Nouvelle-Aquitaine est destinataire de vos informations personnelles. Celles-ci, que ce soit sous forme individuelle ou agrégée, ne sont jamais transmises à un tiers, nonobstant les sous-traitants auxquels ALCA Nouvelle-Aquitaine fait appel. Ni ALCA Nouvelle-Aquitaine, ni l'un de ses sous-traitants, ne procèdent à la commercialisation de ces données personnelles.*

*Vos Informations Personnelles sont conservées par ALCA Nouvelle-Aquitaine pendant 3 ans afin d'exercer les activités concernées, sauf demande de fermeture de compte et d'exercice de votre droit à l'oubli – et dans le respect et la limite des obligations légales de conservation de document relatives à ces activités.*

*Conformément à la loi informatique et liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et libertés modifiée et au règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 nous vous rappelons que vous disposez d'un droit à la portabilité de vos données, de droits d'accès, de rectification ou d'effacement, de limitation et d'opposition pour motifs légitimes.*

*Pour exercer vos droits, il vous suffit d'adresser un email à : [info@alca-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:info@alca-nouvelle-aquitaine.fr) ou d'adresser un courrier à l'adresse suivante : ALCA Nouvelle-Aquitaine, La MÉCA, 5 parvis Corto Maltese, CS 81993, 33088 Bordeaux cedex.*

## **TRANSMISSION ET DÉPÔT DU DOSSIER**

---

Une fois le formulaire de demande complété et les pièces complémentaires chargées, vous validez votre demande qui est automatiquement transférée à ALCA Nouvelle-Aquitaine qui en vérifie les pièces et transmet le dossier complet aux services instructeurs de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la DRAC Nouvelle-Aquitaine.